

ment au contrat. Y a-t-il un seul membre de l'opposition prêt à se lever et à déclarer que les libéraux avaient tort sur un seul point ? Les libéraux en 1881 étaient de vingt-trois ans en avant sur les conservateurs de ce temps-là, comme aujourd'hui ils ont une avance de vingt-trois ans sur l'opposition.

M. CLANCOY : L'orateur qui a la parole en ce moment ne se souvient-il pas que le chef libéral a dénoncé dans les termes les plus violents la construction d'un chemin de fer jusqu'à la côte du Pacifique ? M. Blake n'a-t-il pas déclaré, aux applaudissements de tous ses partisans, que ce chemin de fer ne rapporterait pas assez pour acheter l'huile de graissage ?

M. SCOTT : Il est très vrai que M. Blake, dans la chaleur du débat, dans son zèle ardent pour combattre les conditions excessives et ruineuses du contrat du Pacifique Canadien a dépassé la mesure ; les libéraux eux-mêmes ont regretté ce mot que le chemin de fer ne gagnerait pas de quoi payer l'huile de graissage—mot échappé sous l'impression du moment—comme les conservateurs d'aujourd'hui regretteront pendant un quart de siècle les remarques défavorables qu'ils se sont permises à l'endroit du pays, sans avoir même l'excuse de la provocation, comme c'était le cas pour M. Blake.

M. BARKER : Mon honorable ami ne pourrait pas nommer un seul conservateur qui se soit permis des remarques défavorables au pays.

M. SCOTT : L'honorable député de Hamilton lui-même a dit à la Chambre que dans une certaine section on ne voyait pas un seul arbre ayant la grosseur de la cuisse d'un homme.

M. BARKER : Je n'ai jamais traité de cette manière le sujet discuté longuement par M. Blake, je m'occupais d'une section tout à fait différente de celle-là.

M. SCOTT : Mon honorable ami a mal compris tout à fait ce que j'ai dit. J'ai dit que M. Blake était allé trop loin dans ses remarques et que les libéraux en ont eu du regret plus tard ; et je répète que nos honorables amis regretteront à leur tour les remarques défavorables au pays qu'ils ont faites, comme c'est arrivé pour les libéraux ; et, à ce propos, je rappellerai les paroles de mon honorable ami qu'il existe au nord du nouvel Ontario et du nouveau Québec, une grande étendue de terrain où il n'est pas possible de trouver un arbre ayant la grosseur de la cuisse d'un homme.

M. BARKER : Je n'ai rien dit de semblable. J'ai dit que d'après les rapports cités par la droite on trouvait certaines essences forestières au delà de la ligne de partage des eaux, et on n'avait aucune preuve du contraire.

M. SCOTT.

M. SCOTT : Mon honorable ami devrait me remercier sincèrement d'avoir appelé son attention sur cette remarque et de lui avoir donné l'occasion de s'expliquer et de faire cesser ainsi l'impression répandue dans le public qu'il avait dit que la partie du pays traversé par le chemin de fer projeté ne contient pas de bois atteignant même la grosseur de la cuisse d'un homme. L'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) et plusieurs de ses amis se sont permis également des remarques défavorables sur le nouvel Ontario et le nouveau Québec ; et j'ai la ferme conviction qu'ils regretteront plus tard ces remarques défavorables au pays, lancées sans avoir l'excuse qu'avait M. Blake, dont les paroles inconsidérées ont été regrettées par ses amis.

Mais si on s'en tient à la position prise par le parti libéral, telle que définie par les amendements présentées au bill du chemin de fer du Pacifique, y a-t-il un seul député du côté du gouvernement qui ose se lever et déclarer que les libéraux avaient tort sur un seul point ? Alors n'ai-je pas le droit de déclarer que le parti conservateur lui-même condamne le contrat du Canadien du Pacifique ? Pas un seul de ses membres n'oserait déclarer ici que le monopole de dix pour cent accordé à ce chemin de fer était une condition juste et raisonnable. Quelqu'un qui soutiendrait une pareille théorie serait pris pour un fou furieux. Mais voici, pour tirer la chose au clair, les paroles mêmes du député de Hamilton, extraites de la page 8611 des "Débats" :

Il reste une somme énorme, que le ministre des finances et son actuaire n'ont pas entrée en ligne de compte, à dépenser année par année de cette manière pendant que le Grand-Tronc-Pacifique dans l'ouest, a reçu les meilleurs morceaux et que le gouvernement se débat pour terminer ses 1,800 milles de chemin de fer à travers les marécages.

Les manufacturiers de ce pays éprouvent-ils quelques difficultés à expédier leurs marchandises au Manitoba, dans les Territoires, ou à la Colombie-Anglaise ?

M. BARKER : L'honorable député prétend-il qu'il n'y a pas de marécages ?

M. WADE : Vous avez dit 1,800 milles de marécages.

M. BARKER : Dans tous les cas, le ministre de l'Intérieur admet qu'il y en a quatre cents.

M. SCOTT : J'approuve le contrat du Grand-Tronc-Pacifique parce qu'il n'accorde aucun monopole ; et, ce qui me paraît d'une importance capitale, c'est que le gouvernement et le parlement auront pour toujours le droit de régler le tarif de transport. Mes honorables amis se font-ils une idée de ce qu'a coûté au pays le monopole du tarif dont a joui le Pacifique Canadien ? Je ne produirai pas de chiffres pour rendre compte du poids de ce fardeau mais on peut s'en faire une idée par l'économie effectuée grâce au contrat ratifié par cette Chambre il y a